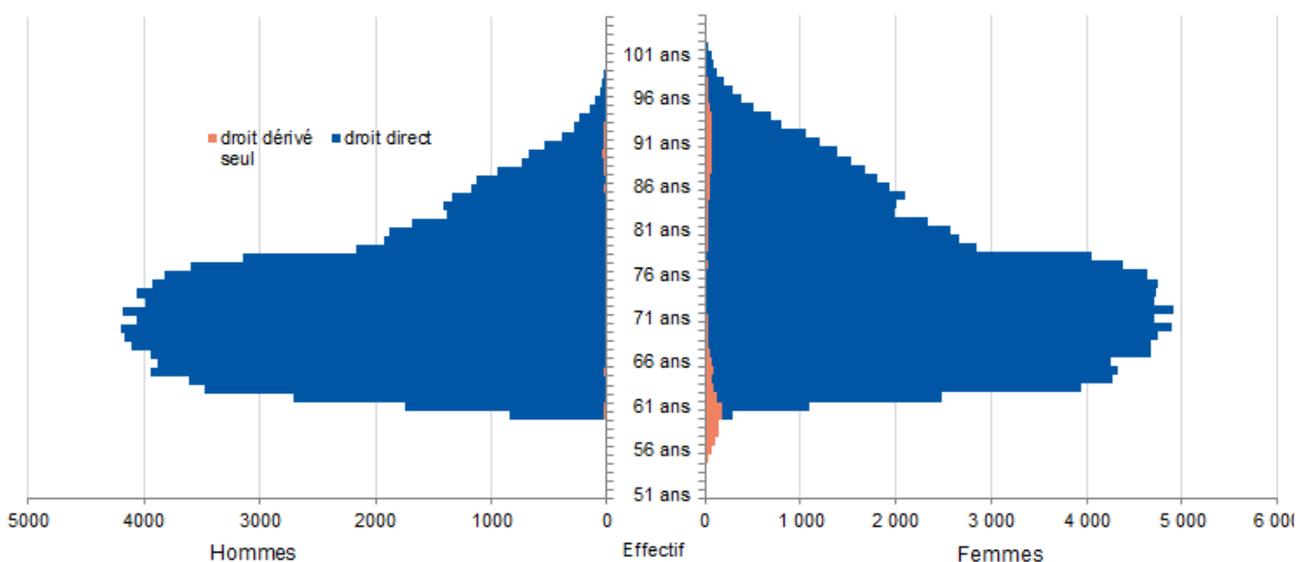


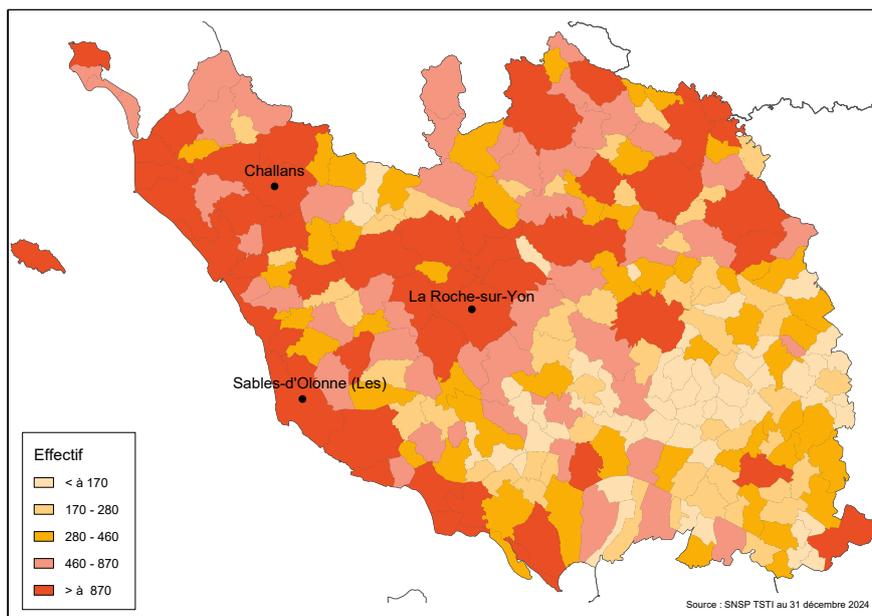
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 970	6 068	10 038
Droits directs (retraites personnelles)	3 531	3 925	7 456
Droits dérivés (retraites de réversion)	439	2 143	2 582
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	172	272	444
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 779	844	2 623
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,6 ans	75,3 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	86 450	109 525	195 975
Retraités percevant un droit direct seul	82 534	82 174	164 708
Retraités percevant un droit dérivé seul	663	2 641	3 304
Retraités percevant les deux à la fois	3 253	24 710	27 963
Minimum vieillesse ⁽²⁾	1,6%	2,2%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	34 731	16 857	51 588
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 044 €	816 €	917 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,9%	45,4%	31,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
La Roche-sur-Yon			
Nombre total de retraités	5 114	7 436	12 550
Retraités percevant un droit direct seul	4 923	5 489	10 412
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	210	223
Retraités percevant les deux à la fois	178	1 737	1 915
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,8%	4,5%
Les Sables-d'Olonne			
Nombre total de retraités	4 813	7 114	11 927
Retraités percevant un droit direct seul	4 625	5 176	9 801
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	169	187
Retraités percevant les deux à la fois	170	1 769	1 939
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,2%	2,8%	2,5%
Challans			
Nombre total de retraités	3 195	4 420	7 615
Retraités percevant un droit direct seul	3 061	3 230	6 291
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	100	109
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 090	1 215
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,7%	2,4%	2,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".